



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Procès-Verbal du Comité Directeur du mardi 5 mai 2025

Présents : Mathieu BATTE, Samuel CAILLET, Philippe CARRIER, Éric CHADEFFAUD, Yvon CORRE, Gilles GUIGNARD, Michel HAINNEVILLE, Jean Pierre HATTET, François LASSERRE, Michèle LASSERRE, Laurence MONFORT, Philippe MOREL, Claude OTTENWALTER, Sabine RAYNAL, Serge RAYNAL, Jean Marc VALLEE.

Absents excusés : Stéphane THOUMAZOU,

Ouverture de la séance à 18h30

1 - Bienvenue et introduction : Philippe C

2 - Révision et approbation nouveaux Statuts et du Règlement Intérieur

- Le projet des nouveaux statuts et Règlement Intérieur a été proposé au Comité Directeur.
- Philippe M et François L présentent les principales évolutions par rapport aux documents précédents.
- Ce projet a été soumis à l'avocat de la Fédération Française Motonautique (notre Fédération de tutelle). Celui-ci n'a relevé aucune anomalie majeure.
 - o Statuts / Article 9 : Reformuler la phrase ⇒ Action François L. qui reprendra la formulation telle qu'écrite dans les Statuts de la FFM
 - o Règlement intérieur / Article 12 (composition...) ⇒ Action François L. qui mettra en forme (avec des puces), les possibilités de radiation des membres d'honneur.
 - o Le Club Fédéral n'est pas une association et n'a donc pas de légitimité juridique. Le choix est fait de le supprimer.
 - o Il faut reformuler l'article qui traite de la nomination des membres du bureau. ⇒ Action François L.
 - o VIII.10 - Il s'agit de la commission « Communication et Digital ». ⇒ Action François L.

Mathieu BATTE	Pour
Samuel CAILLET	Pour
Philippe CARRIER	Pour
Éric CHADEFFAUD	Pour
Yvon CORRE	Pour
Gilles GUIGNARD	Pour
Michel HAINNEVILLE	Contre
Jean Pierre HATTET	Pour
Michèle LASSERRE	Pour
Laurence MONFORT	Pour
Philippe MOREL	Contre
Claude OTTENWALTER	Contre
Sabine RAYNAL	Pour
Serge RAYNAL	Pour
Jean Marc VALLEE	Abstention

15 votants

Pour : 11

Contre : 3

Abstention : 1

- Sous réserve de prise en compte des remarques partagées en séance, les membres du Comité Directeur remercie la commission des Statuts et valident cette proposition qui sera ainsi soumise au vote lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

3 - Révision et validation nouveau règlement financier et budget 2025

- Point non abordé en séance, sera partagé lors du prochain Comité Directeur.

4 - Présentation et vote du budget prévisionnel 2025

- Le budget prévisionnel a été revu et approuvé par la commission finance. Voir ci-dessous.

BUDGET PREVISIONNEL FFMN 2025						
RECETTES		Réalisé 2024	%	Prévision 2025	%	Réalisé au 28-02-25
	Solde 2024			5 400,00 €	20 %	
5186	Transpondeurs	5 070,00 €	17 %	0,00 €	0 %	
7012	Maquettes bois	67,65 €	0 %	0,00 €	0 %	
7013	Vêtements	409,00 €	1 %	0,00 €	0 %	
7015	Clubs	2 400,00 €	8 %	2 300,00 €	9 %	
7561	Licences	20 500,00 €	70 %	18 430,00 €	68 %	
756	Divers	267,00 €	1 %	0,00 €	0 %	
7600	Produits financiers	468,91 €	2 %	470,00 €	2 %	
	Remboursement inscription CM M			450,00 €	2 %	
8000	Déficit	72,00 €	0 %	0,00 €	0 %	
Total	Au 1er mars en banque	29 254,56 €	100 %	27 050,00 €	100 %	
DEPENSES		Réalisé 2024	%	Prévision 2025	%	Réalisé au 28-02-25
Frais Fixes						
60641	Abonnement Informatique et AssoConnect	4 945,41 €	60 %	2 100,00 €	39 %	19,00 €
6161	MAIF	1 953,48 €	24 %	2 085,42 €	39 %	2 085,42 €
65861	Naviga	600,00 €	7 %	500,00 €	9 %	500,00 €
65862	FFM	610,00 €	7 %	610,00 €	11 %	610,00 €
65963	IMBRA	75,00 €	1 %	75,00 €	1 %	75,00 €
Total		8 183,89 €	28 %	5 370,42 €	20 %	3 289,42 €
Frais Variables						
6021	Vêtements.	728,52 €	5 %	0,00 €	0 %	
6023	Autres (transpondeurs, 500 Euros logiciel comptage, ...)	6 498,45 €	49 %	0,00 €	0 %	
6022	Pub, promotion	352,54 €	3 %	350,00 €	5 %	
6064	Secrétariat	345,10 €	3 %	350,00 €	5 %	
60642	Machine imprimer licences, équipement informatique, logiciels	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	
6162	Nautic + salon régionaux	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	
61851	Assemblée générale	1 384,64 €	10 %	1 500,00 €	21 %	761,40 €
6261	Frais postaux	356,34 €	3 %	200,00 €	3 %	
6519	Frais bancaires	130,51 €	1 %	100,00 €	1 %	
6574	Ristourne inter région	2 407,00 €	18 %	2 200,00 €	31 %	
6251	Déplacement CF (Visio)	62,50 €	0 %	0,00 €	0 %	
6252	Déplacement BD (Visio)	78,80 €	1 %	205,10 €	3 %	205,10 €
6253	Déplacement Président	546,00 €	4 %	0,00 €	0 %	
6701	Organisation élection CD (logiciel FFM)	0,00 €	0 %	250,00 €	3 %	
8000	Résultats : Excédent	462,27 €	3 %	0,00 €	0 %	
	Projet nouveau site internet	0,00 €	0 %	2 000,00 €	28 %	
Total		13 352,67 €	46 %	7 155,10 €	26 %	966,50 €
Activité Compétition						
6254	Déplacements et indemnités Juges (2CF et 1 CF)	5 202,00 €	67 %	5 990,00 €	67 %	
	Championnat France NS & C		0 %	4 490,00 €		
	Championnat de France MRc		0 %	1 000,00 €		
	Coupe de France MRc		0 %	500,00 €		
6258	Déplacement équipe de France	765,00 €	10 %	200,00 €	2 %	
6518	Inscriptions Championnat du Monde FSR H	1 065,00 €	14 %	500,00 €	6 %	
	Inscriptions Championnat du Monde M (18 bateaux)			900,00 €	10 %	
6572	Subventions clubs organisateurs (CF, cF et Intl)	680,00 €	9 %	1 400,00 €	16 %	
Total		7 712,00 €	26 %	8 990,00 €	33 %	0,00 €
Activité Promotion et Développement		0,00 €	0 %	4 000,00 €	15 %	
Réserve 2025		0,00 €	0 %	1 500,00 €	6 %	
Total dépenses		29 248,56 €	100 %	27 015,52 €	100 %	
RESULTAT		6,00 €		34,48 €		



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Pour 2025 et pour remercier les clubs organisateurs des Championnats de France, Coupe de France et courses internationales, la ligne 6572 a été amené à 1400 Euros. Le détail est dans le tableau ci-après.

Compétition	Lieu et date	Montant
Championnat de France NS	Amiens - mai	200 Euros
Championnat de France C	Amiens - mai	200 Euros
Championnat de France MRc Endurance	Belleville - mai	200 Euros
Championnat de France MRc Vitesse	Belleville - mai	200 Euros
Internationale MRc Endurance	Therdonne - mai	200 Euros
Internationale MRc Vitesse	Contrisson - Juillet	200 Euros
Coupe de France MRc Endurance	Lieux à définir - Septembre	200 Euros

- Vote

Mathieu BATTE	Pour
Samuel CAILLET	Pour
Philippe CARRIER	Pour
Éric CHADEFFAUD	Pour
Yvon CORRE	Pour
Gilles GUIGNARD	Pour
Michel HAINNEVILLE	Pour
Jean Pierre HATTET	Pour
Michèle LASSERRE	Pour
Laurence MONFORT	Pour
Philippe MOREL	Pour
Claude OTTENWALTER	Pour
Sabine RAYNAL	Pour
Serge RAYNAL	Pour
Jean Marc VALLEE	Pour

15 votants

Pour : 15

- Le budget prévisionnel est adopté.

5 - Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Proposition d'organiser une AGE le 6 septembre 2025.
- Il faudra envoyer la convocation avec les documents (Statuts et Règlement Intérieur) et les explications au moins 1 mois avant l'AGE. ⇒ Action Mathieu B et Philippe C

Fin de la séance à 20h35

Philippe CARRIER
Président de la FFMN

Mathieu BATTE
Secrétaire de la FFMN